Département de la MAYENNE

Circonscription de CHATEAU-GONTIER

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 23 NOVEMBRE 1958

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le dimanche 23 novembre 1958 vous allez désigner les Députés du premier Parlement de la Ve République.

Le Parti Socialiste, en la personne de son Secrétaire Général GUY MOLLET, Ministre d'Etat, a défendu et fait adopter devant les Conseils Gouvernementaux le populaire scrutin d'arrondissement. Ce scrutin vous permettra de désigner en toute connaissance de cause votre représentant à l'Assemblée Nationale et vous m'autoriserez de placer cette campagne électorale sous le double signe de la Défense de la République et du Progrès social.

Les Gouvernements à direction Socialiste ont apporté aux Travailleurs de toutes les conditions des avantages indéniables :

1936 : Quarante heures, Conventions collectives, Congés payés, Office du blé, etc.

1956 : Fonds National de solidarité, réduction des abattements de zones de salaires, troisième semaine de congés payés, reclassement des Travailleurs handicapés, congés d'Education populaire, Loi-cadre du logement, etc.

L'action du Parti Socialiste dans les Conseils Municipaux et les Conseils Généraux est également primordiale et efficace ainsi que le prouve le nombre de ses élus locaux.

Le problème n° 1 de la politique française, c'est le drame algérien. Rien de grand et de durable ne sera entrepris tant qu'une solution ne sera pas trouvée. Si nous assistons actuellement à un redressement de la situation, nous le devons à l'autorité morale incontestée du Président du Conseil, reprenant à la lettre la position de notre ami Guy MOLLET qui a toujours su placer l'intérêt de la France au-dessus des intérêts de parti. La solution de cette question se trouve dans l'application de la loi-cadre Gaston DEFERRE, qui permettra un rapprochement durable des différentes communautés.

En 1956-1957, sous le Gouvernement Guy MOLLET, le pays a connu l'expansion économique, le plein emploi et une période de stabilité des prix et des salaires.

Tout travailleur devant connaître un niveau de vie décent, il importe devant les menaces de chômage qui se précisent, de relancer l'activité économique en pratiquant une politique de décentralisation industrielle, et je crois indispensable de rappeler que mon ami Maurice CORMIER, intervenant à de nombreuses reprises près de la Présidence du Conseil en est un partisan acharné. Il importe également, afin d'éviter une course prix-salaires dans laquelle les salaires sont toujours battus, d'agir très rapidement par une action énergique et coordonnée sur certains prix afin de rétablir le pouvoir d'achat des consommateurs.

Il importe surtout de simplifier la fiscalité. Il faut absolument obtenir de la nouvelle Assemblée Nationale l'adoption du projet LEENHARDT déposé en 1953 et qui n'a pu aboutir du fait de la coalition des extrêmes. Les petits commerçants et artisans, transformés en collecteurs d'impôts, ont trouvé chez les Socialistes leurs véritables défenseurs, et je me permets de souligner l'action heureuse de Maurice CORMIER près des Finances qui a permis dans certains cas de ramener la T.V.A. de 25 à 5,50 %.

Il importe enfin de suivre de près l'évolution de la question financière. Aucune politique économique et sociale n'est viable à long terme, sans finances saines. Des ressources peuvent et doivent être dégagées par des économies, en particulier sur les crédits militaires. Une réforme administrative s'impose également. Il faut aménager la Sécurité Sociale pour faire disparaître certains abus.

L'agriculture, dans ce département, connaît un souci majeur : le cumul des terres. De multiples interventions du Député Socialiste de la Mayenne ont abouti au dépôt d'un projet de loi repris par l'actuel Gouvernement qui doit donner aux jeunes la possibilité de s'installer. Nous voulons assurer la garantie des prix et l'écoulement des produits agricoles par l'organisation des marchés.

Il est possible de réaliser ce programme minima dans la prochaine législature à condition de réaliser l'unité profonde du Pays. Je suis profondément attaché aux principes de la laïcité de l'Etat reconnus par la Constitution, non point parce que je souhaite voir se perpétuer dans le pays des discussions et des oppositions stériles, mais parce que le respect de toutes les opinions et de toutes les croyances exige que ne soient confondus sous aucune forme le jeu des institutions et les manifestations qui relèvent de la conscience individuelle.

Je souhaite que cessent les discussions et les oppositions stériles et que tous les républicains recherchent ensemble, sur cette base, les moyens de résoudre le problème scolaire au mieux des intérêts de la démocratie et de la nation.

Espérant que la Paix mondiale basée sur le désarmement simultané et contrôlé de tous les pays permettra à la République Française de poursuivre sa marche en avant, je vous demande de me faire confiance.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE CHATEAU-GONTIER !

VIVE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE !

RENÉ PAPOIN

Agent Administratif et Comptable
Secrétaire de la Fédération Socialiste de la Mayenne

Remplaçant éventuel :

Francis ROUSSEL

Chef de district à l'Electricité de France,
Chevalier du Mérite Social.

Imp. H. Juliot - Craon